



NON VERSEMENT DE L'ICP

ON SE MOQUE DE LA GUEULE DE QUI ?

Nous venons d'être informés que la mise en paiement de la mensualisation ainsi que la revalorisation de l'ICP, de 210 euros bruts par mois rétroactive depuis janvier 2024, sera finalement versée sur la DISP de Lille **SUR LA PAIE DE JUIN.**

CE RETARD EST TOUT SIMPLEMENT SCANDALEUX ET INADMISSIBLE !

Comment les agents, qui comptaient sur ce rappel de 1050 euros brut, vont-ils pouvoir faire face à leurs dépenses ce mois-ci ? Ces 1050 euros représentent une somme non négligeable pour leur budget, et ce retard plonge nombre d'entre eux dans une situation financière précaire.

Cette question avait pourtant été évoquée avec le Directeur des Ressources Humaines sur la mise en paiement au mois de mai. Bien sûr, ce dernier est resté injoignable toute la journée alors qu'il est le garant de la bonne exécution des consignes...

FO Justice exige des explications immédiates et détaillées sur les causes de ce retard inacceptable. Il est impératif **QUE LE OU LES RESPONSABLES DE CETTE NÉGLIGENCE INDIGNE DE LEUR FONCTION SOIENT DÉMIS**, ceux-ci n'ont même pas appliqué les consignes de la DAP de février 2024...

CETTE INCOMPÉTENCE

NE PEUT RESTER IMPUNIE !

Le 28 mai 2024,
L'UISP **FO** Justice des Hauts de France

